
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 2 décembre 2022***L'an deux mille vingt-deux et le deux-décembre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Léonie Schneider, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Frédéric Dole à Léonie Schneider, Caroline Blain à François Garcia, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Aline Louvrier à Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Aline Carrière à Marie Destaing.
Secrétaire de séance : Marie Destaing**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***OBJET : Autorisation d'ouvertures exceptionnelles du magasin ATAC.**

Le Maire indique que selon la législation en vigueur, les commerces de détail ont la possibilité d'ouvrir le dimanche toute la journée dans la limite de 12 par an. La liste des dates devra être notifiée et arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Le Maire rapporte que le supermarché ATAC demande une ouverture les 24 et 31 décembre 2023 et précise que les salariés qui travailleront ces dimanches après-midi seront des salariés volontaires.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donnent leur autorisation pour l'ouverture de ces deux dates soit le 24 et 31 décembre 2023 ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.




Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	23

Date de la convocation	
	28/11/2022
Date d'affichage	
	09/12/2022

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le

ID : 025-200068401-20221202-D08_021222-DE

